

VOS CANDIDATS CFDT-VNF SONT PARMI VOUS

— LA CFDT-VNF —

UNE ÉQUIPE QUI NE LÂCHE RIEN



Vos candidats CFDT-VNF

COLLÈGE DES AGENTS DE DROIT PUBLIC

1- SIMON Pascal
DT Nord-Est

2- WAECKEL Didier
DT Strasbourg

3- LAFOLLY Christian
DT Centre-Bourgogne

4- AGLAE Willy
DT Bassin de la Seine

5- GOMEZ Maxime
DT Rhône-Saône

6- WURMEL Christine
DT Strasbourg

7- GUEFFIER Dominique
DT Sud-Ouest

8- BLANC Patrick
DT Centre-Bourgogne

9- CARLIER Jérôme
DT Nord-Pas-de-Calais

COLLÈGE DES SALARIÉS DE DROIT PRIVÉ

1- ARZUL Guy
DT Nord-Pas-de-Calais

2- DELEURENCE Rudy
Siège

3- NEVEUX Bertrand
DT Bassin de la Seine

**VOUS AVEZ DES
QUESTIONS SUR LES
MISSIONS DES ÉLUS ?
CONTACTEZ-NOUS**



RETROUVEZ-NOUS SUR LE SITE :
www.elections-cfdtnvf.fr

POUR NOUS ÉCRIRE :
cfdt@vnf.fr

POUR PLUS D'INFOS :
[06.07.69.30.65](tel:06.07.69.30.65)

... ET QUI VISE JUSTE!



POUR L'AVENIR DE VNF

JE CHOISIS LA DÉTERMINATION

VOTEZ CFDT-VNF

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE VNF

— CONSEIL D'ADMINISTRATION DE VNF — LA TACTIQUE CFDT-VNF EN 4 ÉTAPES

1 EN FINIR AVEC LES MATCHS TRUQUÉS!

Le Conseil d'Administration est une instance fondamentale pour les choix qui impactent directement l'avenir de l'établissement et de son personnel. Déjà très institutionnalisé, il est devenu au fil du temps une simple chambre d'enregistrement. Toutes les décisions et les vrais débats sont décidés avant en pré-CA. **Seules quelques élites siègent et décident des points qu'ils souhaitent porter ou pas à l'ordre du jour et des temps d'interventions selon les sujets.**

La CFDT-VNF ne tombera pas dans cet antijeu qui consiste à réunir pour la convenance et par obligation différents représentants dont il faut bien le dire, l'énergie et la volonté de défendre la voie d'eau et le personnel qui y travaille sont loin d'être homogènes. **Voter pour la CFDT-VNF, c'est vous garantir une représentation fidèle de vos attentes et des besoins de l'établissement!**

3 SE DONNER LES MOYENS DE GAGNER

Il ne peut pas y avoir d'avenir sans investissement sur les infrastructures et les personnels!

L'État doit faire les investissements nécessaires pour pérenniser notre activité au niveau régional, national et européen. Trop d'ouvrages de navigation et de régulation des niveaux d'eau sont vétustes. Cela met en danger le personnel VNF, les usagers, les citoyens et à terme la survie de notre activité.

VNF doit pouvoir sortir du jeu de billard à trois bandes avec le ministère de tutelle et Bercy pour gagner en autonomie. Bien que son budget soit voté au Conseil d'Administration et son plafond d'emploi imposé, VNF passe son temps à devoir demander des autorisations aux tutelles pour pouvoir mettre en oeuvre la plus petite décision. On peut citer par exemple, la gestion de son personnel. Se limiter à deux cycles de mobilité par an, ne pas avoir les ARL dans les temps, ne pas pouvoir mettre en place une prime ou mener la Négociation Annuelle Obligatoire de manière autonome en respectant le cadrage du budget validé par le Conseil d'Administration, n'est pas acceptable.

2 OBTENIR LA FEUILLE DE MATCH

Les salariés de VNF veulent pouvoir croire en l'avenir et vos élus CFDT-VNF entendent participer à la renégociation d'un nouveau et **vrai Contrat d'Objectifs et de Performance avec l'État.** Le COP ne doit pas se limiter à acter des baisses d'effectifs, le déclassement des voies ou leur fermeture. L'avenir de notre activité et la croissance ne seront assurés que si **VNF conserve un rôle prépondérant dans la gestion des activités relatives à la voie d'eau et que l'État lui donne de réels moyens.**

4 REPLACER L'HUMAIN AU CŒUR DU TERRAIN

Replacer l'humain au cœur des décisions de gestion lors des Conseils d'Administration, c'est rappeler à la direction et à l'État que la modélisation seule des structures n'est pas suffisante. **Les femmes et les hommes de VNF doivent être pris en considération dans les décisions de gestion et les choix stratégiques.** Les personnels ne sont pas des pions que l'on déplace au gré des réorganisations littéralement décidées au « fil de l'eau ».

Associer les personnels aux réflexions et aux changements plutôt que de les leur imposer, prendre en considération leur connaissance du terrain et leurs métiers, faire évoluer les métiers en accompagnant les personnels, sont les positions défendues par la CFDT-VNF auprès des directions et des tutelles. **Voter pour la CFDT-VNF au Conseil d'Administration, c'est vous garantir des représentants du personnel qui œuvreront dans ce sens et qui n'hésiteront pas à se mobiliser pour vous.**

ANALYSE DU TERRAIN : POUR QUI ET POURQUOI JE VOTE ?

Le 6 décembre, vous allez désigner les **8 représentants des personnels de l'établissement VNF** qui siégeront au Conseil d'Administration pour les quatre prochaines années. Sept de ces représentants sont élus parmi les agents de droit public de VNF et un parmi les salariés de droit privé.

LES MISSIONS DE VOS ÉLUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est l'instance délibérante de VNF. Il délibère sur la stratégie de l'établissement et sur les sujets essentiels : budget ; conditions générales d'organisation et de fonctionnement de l'établissement ; montant des péages et redevances ; concessions, marchés, contrats de partenariat ; orientations stratégiques en matière de recrutement ou d'investissement ; décisions d'ordre financier ; horaires d'ouverture du réseau, chômages...

Pour le fonctionnement quotidien de l'établissement, il délègue une partie de ses prérogatives et pouvoirs au directeur général, qui le tient informé de ses activités dans un rapport à chaque réunion du conseil ou sous forme de communications.

Les réunions du Conseil d'Administration sont des moments privilégiés de décision, de débat, d'information et de formalisation.

Le Conseil d'Administration de l'EPA VNF est constitué de :

- neuf représentants de l'État nommés par arrêté de leurs ministres respectifs,
- neuf personnalités nommées par arrêté du ministre chargé des transports,
- **huit représentants des personnels de l'établissement,**
- six membres de droit avec voix consultative.

VOTER CFDT-VNF POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, C'EST CHOISIR LES ÉLUS QUI SAURONT FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX SUR LES QUESTIONS MAJEURES RELATIVES AUX GRANDES ORIENTATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT!

La CFDT-VNF l'a déjà démontré, elle ne pratique ni la langue de bois ni le formalisme institutionnel aux dépens des personnels de l'établissement. Quand cela s'avère nécessaire, elle n'hésite pas à interpeller directement les politiques, les représentants de l'État et de la direction. Responsable et force de propositions, la CFDT-VNF joue la transparence en vous informant en temps réel de ses positions et de ses propositions. »